

Le 28 janvier 2015

### **DÉPÔT RÔLE DE PERCEPTION**

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, Ginette Prud'homme, secrétaire trésorier de la corporation municipale de Saint-Étienne-de-Beauharnois, que le rôle de perception, suite à l'imposition des taxes pour l'année 2015 est maintenant terminé et déposé à mon bureau. Les comptes de taxes ont été expédiés dans les délais prévus, que ces taxes sont payables dans les trente (30) jours de la mise à la poste de la demande de paiement.

Donné à Saint-Étienne-de-Beauharnois, le 28 janvier 2015

Ginette Prud'Homme  
Directeur général/secrétaire trésorier

### **BUDGET 2014**

Attendu que d'après le budget 2015 la municipalité de St-Etienne-de-Beauharnois aura à pourvoir au cours de l'année à des dépenses se totalisant à \$1 491 938;

Attendu que pour défrayer ces dites dépenses la municipalité prévoit des revenus non-fonciers s'élevant à \$369 255;

En conséquence, il est proposé par : M. Martin Dumaresq  
appuyé par : Mme Lisette Montpetit  
et résolu unanimement

Que pour solder la différence entre lesdites dépenses prévues et lesdits revenus non-fonciers, il est requis une somme de \$1 122 683 qu'il est nécessaire de prélever sur les biens-fonds imposables de cette municipalité afin de pourvoir au paiement des dépenses prévues au budget.

Le programme des dépenses en immobilisations est également déposé à cette même séance.

<b><u>Recettes</u></b>	Taxes	\$ 907 945
	Taxes égouts	\$ 75 738
	Tarification égouts entretien	\$ 45 000
	Tarification ordures	\$ 94 000
	Paiement tenant lieu de taxes	\$ 5 000
	Autres recettes de sources locales	\$ 352 875
	Transfert	\$ 11 380
	<b>Total des recettes et affectations</b>	<b>\$ 1 491 938</b>

<b><u>Dépenses</u></b>	Administration générale	\$ 401 743
	Sécurité publique	\$ 198 000
	Transport	\$ 220 135
	Hygiène du milieu	\$ 199 480

Urbanisme et mise en valeur du territoire	\$ 55 000
Loisirs et Culture	\$ 145 030
Frais de financement	\$ 16 500
Fonds des dépenses en immobilisations	\$ 256 050
<b>Total des dépenses et affectations</b>	<b>\$ 1 491 938</b>

### **Fonds des dépenses en immobilisations**

Administration générale	\$ 25 000
Sécurité publique	\$ 14 550
Transport	\$ 45 000
Hygiène du milieu	\$ 15 000
Loisirs et Culture	\$ 156 500
<b>Total des dépenses en immobilisations</b>	<b>\$ 256 050</b>

### **Programme triennal d'immobilisations**

Jeux d'eau - Tracteur - Étude pour réaménagement de l'Hôtel de Ville et de l'Église

Ces dépenses seront payées soit par règlement d'emprunt, soit par le fonds général, soit par une taxe spéciale, soit par une marge de crédit.

Adopté

### **PAIEMENT TAXES 2015**

Vous pouvez nous faire parvenir trois (3) chèques aux dates suivantes dans les enveloppes pré-adressées, soit : **1<sup>er</sup> mars, 1<sup>er</sup> juin, 1<sup>er</sup> septembre**

Vous pouvez également payer votre compte par internet ou au guichet automatique de la plupart des institutions financières. Certains matricules ont été changés suite à la réforme cadastrale, ***Veillez donc, vous assurer que les numéros de matricule sur votre compte et celui qui apparaît dans votre compte bancaire concordent, vous éviterez des délais dans l'application du paiement.***

**Le numéro de matricule à entrer pour vos paiements doit avoir exactement 17 caractères sans espaces ou trait d'union. Il commence avec la lettre F suivi de 10 chiffres et de 6 zéros (0) seulement**

Nous vous demandons de vous assurer que votre paiement arrive au plus tard la première journée des versements car des intérêts sont calculés automatiquement.

**SITE INTERNET** Les règlements des dernières années, les procès-verbaux, les communiqués et autres avis peuvent tous être consultés sur notre site [www.st-etiennebeauharnois.qc.ca](http://www.st-etiennebeauharnois.qc.ca)

Ginette Prud'Homme  
Directrice générale et secrétaire-trésorière